

COMITE PERMANENT INTERETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL (CILSS)

19ème SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES

POINT 1.3. : ACTIVITES DE LA DIRECTION DES
PROJETS ET PROGRAMMES

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

ETAT

SECURITE

1.3.1. : POLITIQUE AGRICOLE ET SECURITE ALIMENTAIRE

1.3.1. POLITIQUE AGRICOLE ET SECURITE ALIMENTAIRE

A) Bilan des activités

Constatant un très net ralentissement de l'élan qu'avaient déclenché parmi la Communauté Internationale, l'adoption de la stratégie d'Ottawa et la mise en oeuvre du Programme de Première Génération en 1977, les instances supérieures du CILSS ont estimé nécessaire à partir de 1980 :

- de continuer et d'approfondir la réflexion régionale sur les "politiques céréalières" ;
- d'effectuer un premier bilan en profondeur des actions entreprises depuis la création du Comité.

1.3.1.1. Politiques céréalières

Les recommandations du colloque de Nouakchott en 1979 ont tracé les grandes lignes d'une politique céréalière nouvelle (prise en compte de tous les paramètres de la sécurité).

Depuis cette époque et avec le concours du Comité Restreint "Economie de la production vivrière", le CILSS a entrepris une série d'actions pour appuyer les Etats dans leur mise en application. Il s'agit notamment des différentes études et réunions sur les prix agricoles et l'aide alimentaire, sur les actions de sécurité et sur le concept des stratégies alimentaires.

1. Concertations périodiques sur l'harmonisation des prix agricoles et sur l'aide alimentaire

a) Harmonisation des prix agricoles

Une première réunion a eu lieu à Dakar en Juin 1982 entre les responsables nationaux de la fixation des prix agricoles des huit Etats. Elle a constitué un début d'échanges fructueux entre les différents responsables qui ont reconnu ensemble que l'autosuffisance ne pouvait se faire qu'à un niveau régional, qu'il fallait pour cela créer un espace économique régional protégé si besoin est, que la politique des prix est liée à la politique de commercialisation et à celle des revenus, que l'harmonisation des politiques de prix ne signifie pas la fixation d'un prix unique mais la maîtrise des flux au moyen d'une fixation concertée des prix, qu'enfin il importe d'améliorer l'information de base servant à la fixation de ces prix notamment la connaissance des coûts de production et revenus des producteurs.

La deuxième réunion (cf. annexe 1.3.1.a) qui a eu lieu à Dakar du 5 au 7 Octobre 1983 a été consacrée à l'harmonisation des méthodes d'approche des coûts de production et des revenus des producteurs. Son prolongement sera une investigation coordonnée, dans les huit Etats sur ces thèmes, investigation qui sera menée par les services nationaux concernés (en général statistiques agricoles) avec l'appui du CILSS.

b) Aide alimentaire

Préparées par une étude réalisée par le CILSS en 1981, deux réunions ont eu lieu l'une regroupant les agences de coopération, l'autre les sahéliens. Une réunion finale de concertation s'est déroulée à Dakar en Juin 1982 entre sahéliens et agences de coopération. Cette rencontre a estimé qu'il était nécessaire d'accroître la qualité de l'information concernant la sécurité alimentaire. Elle a estimé aussi qu'il fallait intensifier la concertation au niveau national entre toutes les parties intéressées sur l'évolution du marché céréalier, les besoins en aide et l'utilisation de cette aide pour l'assainissement du marché et l'augmentation de la production locale. L'aide doit désormais s'intégrer à la politique céréalière et à la stratégie alimentaire.

En 1983, de telles réunions ont pu avoir lieu dans deux pays (Mali, Haute-Volta). Elles devraient se généraliser et le CILSS devrait pouvoir y jouer son rôle de coordination au niveau régional.

2. Actions de sécurité alimentaire :

Le programme de stocks céréaliers de sécurité au Sahel.

a) Mise en place d'une Pré-DCR (Division Céréalière Régionale)

Le Secrétariat Exécutif du CILSS a mis au point un projet de Pré-DCR dont les termes de référence ont fait l'objet d'un consensus avec la Communauté Internationale (cf. annexe 1.3.1.b). Ces termes de référence font de la Pré-DCR une institution légère chargée de constituer une banque de données sur la sécurité alimentaire, d'organiser la formation du personnel chargé de la gestion des stocks, et de préparer la mise en place de la DCR.

Ce projet a été soumis récemment aux bailleurs de fonds intéressés.

b) Formation du personnel des Offices céréaliers

L'étude de factibilité "stocks céréaliers de sécurité au Sahel" a évalué en son temps les besoins en formation et proposer un programme régional afin d'abaisser les coûts de cette dernière.

Ce programme est financé par la FAO à hauteur de un million de dollars. Il a été actualisé et les modalités pratiques de son déroulement ont fait l'objet d'une rencontre CILSS/FAO au mois de Juillet 1983 à Ouagadougou.

c) Les stocks non étatiques (cf. annexe 1.3.1.c)

Un projet d'étude du stockage non étatique a été mis au point avec la CEAO. Cette action, dont l'objectif principal est d'évaluer le volume de ces stocks et leur évolution doit se dérouler en trois phases et être précédée par une étude de synthèse sur l'amélioration des technologies de stockage en milieu villageois :

- la première phase sera consacrée à la mise au point d'une méthodologie commune,
- la deuxième phase devra réaliser l'étude en vraie grandeur mais sur un domaine géographique limité,
- la troisième phase verra la généralisation de l'étude à l'ensemble des pays concernés.

L'étude de synthèse sur les technologies de stockage qui sera faite sur un financement UNSO/CEAO/CILSS doit débuter incessamment.

Pour la réalisation de la première phase des requêtes ont été adressées aux bailleurs de fonds intéressés (CEE et France).

3. Mise en oeuvre du concept de stratégies alimentaires

Les Etats du CILSS se sont engagés à élaborer des stratégies alimentaires en tant qu'instrument de cohérence de leur effort de développement à résoudre la question alimentaire.

Actuellement les stratégies sont élaborées dans cinq pays et en cours d'achèvement dans un autre. Mais des efforts importants doivent être faits pour que les Etats réorientent leurs politiques agricoles en conformité avec les stratégies alimentaires.

4. Les travaux du Comité Restreint "Economie de la production vivrières"

Depuis le début de 1982, ce Comité s'est réuni cinq fois, et il doit se réunir encore une fois en Novembre 1983. Au cours de ces réunions qui ont regroupé experts sahéliens et non sahéliens, les thèmes suivants ont été approfondis et fait l'objet de propositions d'orientations :

- l'harmonisation des politiques de prix dans la sous région et la problématique générale des interventions étatiques sur le marché céréalier ;
- l'aide alimentaire et son intégration à la politique céréalière ou la stratégie alimentaire ;
- la promotion de la consommation des céréales traditionnelles en milieu urbain afin d'augmenter les débouchés des productions locales et diminuer les déficits commerciaux ;
- le rôle de stockage étatique de sécurité dans la problématique générale de la sécurité alimentaire. Rôle du stockage non étatique dans cette problématique ;
- l'amélioration de la connaissance des données (climatiques, agronomiques, socio-économiques) concernant la sécurité alimentaire et le renforcement des instruments nationaux et régionaux de diagnostic de la situation alimentaire.

1.3.1.2. Activités de la Production Végétale

L'accent a été mis ici sur la réalisation prioritaire des bilans-programmes et de leur exploitation, et d'améliorer l'information sur la production céréalière et les systèmes de production.

1. Bilans-programmes des cultures pluviales et irriguées

L'objectif de ces études était :

- de faire le point de la situation du secteur production végétale,

- d'analyser les principaux problèmes qui freinent la mise en oeuvre des lignes directrices de la stratégie et des projets de Première Génération,

- d'en tirer des enseignements pour la préparation des programmes futurs.

Ces études ont été réalisées sur l'ensemble des pays du CILSS à l'exception du Tchad. Leurs conclusions mettent en lumière les faits suivants :

- le rôle prépondérant des cultures pluviales dans l'économie du Sahel (96% des surfaces cultivées concernant plus de la moitié de la population active). Les cultures irriguées (riz) sont encore marginales, autant par les surfaces aménagées, que par les rendements qui restent très bas.

- l'impact du système actuel de production céréalière : d'une part il sera de moins en moins capable de nourrir les populations sahéliennes et d'autre part ce médiocre résultat ne sera acquis qu'au prix d'une dégradation du capital foncier ;

- les potentialités sont cependant supérieurs aux besoins et l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire passe d'abord par l'intensification du système de production des céréales et nécessite une nouvelle approche : mieux prendre en compte le milieu rural (les paysanneries) et créer un environnement favorable au niveau macro-économique et micro-économique (projets).

Au cours de l'année 1983, il a été procédé à une actualisation des bilans-programmes de cultures irriguées réalisés en 1979. Cette action a déjà été entreprise pour la Haute-Volta, le Niger et le Sénégal. Les autres pays du CILSS seront couverts d'ici la fin de l'année 1983 - début 1984.

2. Réunions nationales sur la production agricole

Les bilans-programmes de Production Végétale sont actuellement exploités comme documents de base lors des tables rondes nationales sur la problématique de la production agricole. Deux d'entre elles ont déjà été réalisées (Niger, Haute-Volta) et celle du Sénégal est prévue courant Novembre 1983.

Ces rencontres ont été l'occasion d'échanges très fructueux entre les différents participants et notamment les producteurs ruraux. Il en est ressorti d'importantes recommandations qui devraient favoriser fortement la réussite des projets et programmes futurs.

3. Amélioration des instruments de diagnostic du secteur agricole

Avec la mise sur pied au Secrétariat Exécutif du CILSS d'une Direction Régionale Céréalière, il s'est avéré indispensable de reformuler le projet diagnostic permanent.

L'unité a participé à la mission de réévaluation CILSS/FED. Cette dernière a déposé ces conclusions en fin Juin 1983. Les documents ont été envoyés dans les Etats membres pour amendement.

4. Activités diverses

Les principales actions retenues dans ce cadre sont :

- le programme Food-corps
- le programme de coopération CILSS/ITALIE.

a) Activités de la cellule du Corps pour l'alimentation

Ce programme original associe étroitement les populations à la recherche des solutions aux problèmes de l'autosuffisance alimentaire tout en limitant de façon appréciable les coûts inhérents aux projets traditionnels.

Cela concerne sept projets tests répartis dans différents pays du CILSS :

- Gambie : zone Mac-Carthy Island
- Haute-Volta : Barsalogho, Kombissiri
- Mali : Koulikoro, Toko
- Niger : Wacher
- Sénégal : Keur Momar Sarr

Certains de ces projets ont connu un début d'exécution. C'est notamment ceux de Toko, de Keur Momar Sarr et de Barsalogho.

b) Programme de Coopération CILSS/Italie

L'Unité Production Végétale a participé activement aux missions de prises de contact et d'identification des projets de développement rural dans le cadre du programme italien.

Le principe d'intervention de la coopération italienne est, dans le cadre strict des priorités indiquées par les autorités nationales, de promouvoir le développement rural de l'ensemble d'une zone plus ou moins homogène.

Les régions retenues et l'état d'avancement des projets sont résumés dans le tableau ci-dessous :

Pays	Zones retenues	Etat d'avancement des projets
Cap-Vert	Domaines prioritaires énergie, infrastructures santé et agro-foresterie	Dossier en cours de finition
Gambie	En cours d'identification	
Haute-Volta	Centre-Est	en cours de réalisation
Mali	Région de Kayes	Dossier élaboré
Mauritanie	Hodhs et Guidimaka	en cours d'identification
Niger	Ader-Doutchi-Magia	Dossier élaboré, projet sur le point de démarrer
Sénégal	Moyenne Casamance	Dossier en cours d'élaboration
Tchad	Chari Baguirma	Dossier élaboré

B) Programme de travail 1984-1985
(cf. activités détaillées annexe N°

Les actions prioritaires du prochain programme de travail porteront sur :

- la poursuite de la réflexion sur l'économie de la production vivrière,
- les actions de l'après-bilan du secteur production végétale.

1.3.1.3. Actions de politique agricole

1. Politiques céréalières

a) Concertation régionale sur l'harmonisation des prix agricoles.

Suite à la 2ème réunion de Dakar (Octobre 1983) qui a permis d'adopter une méthodologie harmonisée de détermination des coûts de production et des revenus, il est prévu pour la période considérée :

- d'expérimenter la méthodologie commune
 - de tenir une 3ème réunion régionale pour analyser les résultats de l'expérimentation.
- b) Consultations pays du CILSS/Donateurs sur la commercialisation des céréales

A l'instar des rencontres qui se sont déroulées au Mali et en Haute-Volta en 1982-83, il s'agira de poursuivre les consultations pour ces deux pays et d'organiser celles du Niger, de la Mauritanie et du Sénégal.

c) Programme de stocks céréaliers nationaux et régionaux de sécurité au Sahel

A ce niveau, l'Unité Production Végétale va intensifier ses efforts pour :

- la mise en place de la Pré-DCR dont la tâche principale est la constitution d'une banque de données sur l'économie céréalière ;

- la réalisation du programme de formation de personnel des Offices céréaliers des pays du CILSS.

d) Promotion des céréales de la région sahélienne et développement des technologies alimentaires

L'atteinte de l'autosuffisance alimentaire passe aussi par la promotion locale des céréales et des légumineuses qui doivent se substituer aux produits importés (blé notamment).

Le CILSS ambitionne de poursuivre les efforts de vulgarisation de ces cultures. Il envisage d'organiser dans un premier temps un colloque sur l'industrialisation des préparations alimentaires spécifiques aux populations du Sahel.

2. Stratégies alimentaires

Pour favoriser la mise en oeuvre des stratégies alimentaires en harmonie avec les plans de développement, il est prévu les actions suivantes :

- appui aux Etats pour l'achèvement (Haute-Volta) ou l'élaboration des stratégies alimentaires (Niger, Tchad),
- relance de l'intérêt pour les stratégies déjà élaborées,
- organisation d'une table ronde avec le Conseil Alimentaire Mondial sur l'intégration des stratégies alimentaires dans les plans nationaux de développement.

1.3.1.4. Actions de production agricole

1. Les bilans-programmes de production végétale et leur exploitation

Dans ce cadre l'accent sera mis sur les actions suivantes :

- établissement de l'état diagnostic du secteur production végétale au Tchad,
- achèvement de l'actualisation des bilans programmes de cultures irriguées,
- poursuite des tables rondes nationales sur la production agricole,

- organisation d'une réunion régionale pour une synthèse de l'apport des bilans-programmes et des enseignements à tirer pour l'avenir.

2. L'amélioration des instruments de diagnostic du secteur agricole

Les activités envisagées sont :

- la mise en oeuvre du projet diagnostic permanent avec le concours financier de la CEE,

- la définition de la continuation du programme de télé-détection à l'amélioration du diagnostic permanent du secteur agricole,

- la définition avec le Centre Agrhyt met des actions conjointes pour l'amélioration du diagnostic du secteur agricole et du système de suivi de l'état des cultures durant la campagne agricole,

- le suivi de l'étude sur les stocks paysans.

3. Les intrants agricoles

Compte tenu du constat général que la médiocre utilisation des intrants agricoles constitue l'un des principaux goulots d'étranglement à l'augmentation de la production agricole, il est prévu d'organiser une rencontre régionale sur ce thème. La réflexion portera essentiellement sur :

- la distribution, les prix et les conditions de cession
- la politique de crédit agricole
- la définition d'un programme d'action

4. La recherche agricole

Cette activité est dévolue à l'Institut du Sahel, mais l'Unité Production Végétale participera à la réévaluation du programme régional d'amélioration mil, sorgho, maïs, niébé.

5. Autres activités

a) Activités du Corps pour l'Alimentation (Food Corps)

Le départ du Coordonnateur ayant provoqué le ralentissement des activités de ce programme, il est envisagé :

- de faire le point sur l'état d'avancement des projets-tests,
- d'activer le financement des projets qui n'ont pas encore connu un début de démarrage,
- de préparer la prochaine session du Conseil d'Administration du CILCA* et la reprise de contacts avec le Comité Exécutif.

b) Programme de coopération CILSS/ITALIE

L'Unité prendra part aux évaluations périodiques des différents projets financés et à l'identification, la formulation des nouveaux projets nationaux et régionaux.

*CILCA : Comité International de Liaison du Corps pour l'Alimentation

1.3.2. HYDRAULIQUE VILLAGEOIS ET PASTORALE

L'action de l'équipe Hydraulique au cours de l'année écoulée a intéressé les principaux axes suivants :

I. Poursuite et achèvement des bilans-diagnostics du secteur Hydraulique dans les pays membres du CILSS

1.1. Préparation du rapport de synthèse et des documents à thèmes

Les bilans-programmes dont l'élaboration a commencé en 1981, se sont poursuivis et ont été achevés au cours du deuxième trimestre de l'année 1983. Sept (7) rapports nationaux ont été préparés, le travail n'ayant pas encore pu démarrer au Tchad. Ainsi, le BURGEAP a été chargé de l'élaboration des bilans-diagnostics au Cap-Vert, au Mali et en Mauritanie, tandis que le BRGM se chargeait de l'établissement des rapports du Sénégal, de la Gambie et du Niger. Le rapport de la Haute-Volta a été préparé par le CIEH lequel avait également été chargé de faire une analyse sur les actions d'accompagnement :

- moyens d'exhaure
- aspect sanitaire des programmes d'approvisionnement en eau des populations
- participation communautaire

Après avoir envoyé ces différents rapports nationaux aux Etats pour observations, la préparation d'une synthèse de ces documents a été entreprises pour examen pendant la réunion régionale de synthèse prévue du 3 au 8 Octobre 1983 à Ouagadougou. Les documents approfondissant l'analyse des principales contraintes du secteur ont été également préparés pour introduire le débat sur les thèmes suivants :

- les structures administratives
- la participation des populations
- la maintenance

- les moyens d'exhaure
- la formation
- les ressources
- les charges récurrentes

1.2. La réunion régionale de synthèse

Cette réunion qui s'est tenue du 3 au 5 Octobre 1983 à Ouagadougou est une étape importante du projet "d'appui aux directions nationales de l'hydraulique des pays membres du CILSS". Elle a regroupé six des huit pays membres du CILSS (Haute-Volta, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad), le Cap-Vert et la Gambie n'ayant pas pu faire le déplacement. Les pays membres du CIEH, non membres du CILSS ont été invités à titre d'observateurs : Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Congo, Gabon et Togo.

Cette réunion a permis aux responsables sahéliens de l'hydraulique d'analyser avec les partenaires de la Communauté Internationale (FAC, FED, CLUB DU SAHEL, CCE, UNSO, ACDI, HELVETAS, KFW, GTZ, MULPOC, BOAD, UNESCO, PNUD, UNICEF, BANQUE MONDIALE) les principales contraintes actuelles du secteur hydraulique et de dégager des conclusions dont la mise en oeuvre dans chaque pays sahélien devrait contribuer à une amélioration des conditions d'alimentation en eau des populations rurales.

La réunion a vivement souhaité l'extension du projet "d'appui aux directions nationales de l'hydraulique" aux pays membres du CIEH non membres du CILSS. La réunion a d'autre part souhaité, dans sa recommandation N° 6, que tout soit mis en oeuvre par le CILSS et le Club du Sahel pour l'établissement du bilan-diagnostic du secteur hydraulique au Tchad.

D'une manière générale, la réflexion amorcée au cours de la réunion régionale de synthèse du 3 au 5 Octobre 1983 sur les principales contraintes du secteur de l'approvisionnement en eau des populations rurales sahéliennes devrait se poursuivre au niveau de chaque pays par l'organisation des tables rondes nationales.

Sur la base des différentes conclusions des réunions du Fonds de Solidarité Islamique et des correspondances du Secrétariat Général de l'Organisation de la Conférence Islamique, des correspondances ont été envoyées aux Etats pour leurs communiquer le niveau exact des contributions des différents partenaires financiers du Fonds de Solidarité Islamique dans les programmes nationaux.

2.2. Mission d'informations au siège de la GTZ\$

Une mission d'informations sur les raisons réelles des lenteurs constatées dans la mise en oeuvre du volet saoudien du programme a été entreprise du 22 au 25 Août 1983 au siège de la GTZ par le Secrétariat Exécutif du CILSS.

De cette mission d'informations nous retiendrons trois faits essentiels :

2.2.1. La conception technique de la mise en oeuvre du programme saoudien par la GTZ ne diffère pas énormément de celle habituellement utilisée dans les différents pays sahéliens au niveau des programmes d'approvisionnement en eau des populations.

- mission d'identification de projet

- missions de préparation des dossiers techniques et financiers définissant les contenus techniques et financiers du projet,

- concertation entre le pays bénéficiaire et le bailleur de fonds autour du dossier technique pour une harmonisation des positions,

- mise en place d'un volet animation et sensibilisation des populations pour leur participation effective aux travaux et à l'entretien des points d'eau à créer,

- lancement des Appels d'Offres pour les travaux et les fournitures,

- démarrage des travaux sur le terrain, contrôle des travaux et réception des ouvrages.

2.2.2. Des lenteurs inadmissibles sont cependant observées dans les procédures de mise en oeuvre des programmes ; cela étant essentiellement dû à un manque de coopération réelle entre les différentes missions GTZ dans les pays et les structures nationales et sous-régionales du secteur de l'hydraulique. Des données déjà disponibles qui auraient permis une accélération des procédures n'ont pas été exploitées, retardant d'autant le démarrage des travaux. Tous les Etats ont dénoncé ces lenteurs dans les procédures de mise en oeuvre par la GTZ.

Il est tout à fait possible d'accélérer les différentes étapes de la procédure afin de lancer la quasi-totalité des programmes nationaux dans le premier semestre de 1984.

2.2.3. La procédure de consultation restreinte prévue par la GTZ et se limitant exclusivement aux entreprises allemandes n'est pas conforme aux habitudes de consultation généralement pratiquée dans les Etats sahéliens. En effet, les consultations sont généralement ouvertes à toutes les entreprises nationales et même internationales sans distinction de nationalité. La décision unilatérale de la GTZ de ne consulter que des entreprises allemandes seulement autorisées à soustraire avec les entreprises nationales est inacceptable dans son principe.

Il faut cependant reconnaître, que cette attitude de la GTZ est surtout encouragée par le fait que le Royaume de l'Arabie Saoudite qui finance plus de 80% du programme d'hydraulique villageoise du Fonds de Solidarité Islamique, a imposé unilatéralement la GTZ à tous les pays sahéliens pour assurer la supervision et le contrôle des programmes.

En conclusion, le programme financé en Décembre 1981 comme un programme d'urgence par l'Organisation de la Conférence Islamique, connaît dans sa phase de mise en oeuvre des lenteurs essentiellement dues à l'inexpérience des partenaires financiers et aux manœuvres dilatoires de la GTZ imposés aux pays sahéliens.

III. Actions en direction du Tchad et autres activités diverses

2.1. Actions en direction du Tchad

Après la mission CILSS/UNSO/CLUB DU SAHEL de prise de contact avec les Autorités Tchadiennes du 24 au 31 Janvier 1983, les différentes équipes sectorielles de la Direction des Projets et Programmes ont été invitées à apporter un appui effectif aux différents départements techniques tchadiens dans l'élaboration du futur plan de développement du pays.

S'agissant plus particulièrement du secteur hydraulique, les actions en direction du Tchad ont été de deux ordres :

- participation de deux ingénieurs Tchadiens au séminaire IDE/CEFRIGRE à Ouagadougou du 18 au 29 Avril 1983 sur le thème "Identification, financement et mise en oeuvre des projets d'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement".

- réflexion avec les responsables tchadiens sur les conditions de la relance des activités du secteur hydraulique dans ce pays. A cet effet, des correspondances ont été échangées avec les autorités tchadiennes.

3.2. Activités diverses

Un certain nombre d'actions s'intégrant parfaitement dans la stratégie de développement du secteur hydraulique au Sahel ont été menées. Ces activités ont intéressé des réunions et colloques auxquels le Secrétariat Exécutif a apporté sa contribution, ainsi que des rencontres de concertation avec les partenaires financiers et techniques de la Communauté Internationale.

La réunion régionale a été une étape importante de la première phase du projet "d'appui aux Directions nationales de l'hydraulique" intéressant l'hydraulique rurale. La deuxième phase devant traiter de l'hydraulique pastorale sera lancée dans les Etats en Février/Mars prochain par l'analyse de la situation de l'alimentation en eau du bétail.

II. Suivi du programme d'hydraulique villageoise et pastorale financé par le Fonds de Solidarité Islamique

2.1. Missions d'information sur l'état d'avancement du projet dans les Etats

Du 16 Novembre au 29 Décembre 1982 une série de missions d'information ont été entreprises au niveau des Etats afin d'identifier, avec les responsables nationaux de l'hydraulique, les difficultés de mise en oeuvre de ce programme qui pourront se résumer comme suit :

- manque d'information sur le volume exact de leurs projets financés,
- confusion entre les projets soumis au Fonds de Solidarité Islamique par l'intermédiaire du CILSS et les projets présentés aux bailleurs de fonds arabes par la voie bilatérale,
- le principe de choix unilatérale de la GTZ par l'Arabie Saoudite pour assurer la mise en oeuvre de son volet a été diversement apprécié et quelque fois même mal accueilli,
- les différentes missions techniques de la GTZ n'ont pas toujours été à la hauteur de la tâche. Elles ont très peu ou pas du tout associé les structures nationales existantes. Partout des données déjà disponibles/qui auraient permis d'accélérer les procédures de mise en oeuvre du programme n'ont pas été utilisées.

COMITÉ P. - TRIBUNAL DE JUSTA.
COMITÉ P. - TRIBUNAL DE JUSTA.

1.3.3. ELEVAGE - PECHES

I. ELEVAGE

1.1. Introduction

Face à l'immense tâche à laquelle il devait s'atteler suite à la grande sécheresse et de ses effets, le CILSS a dû établir très rapidement une stratégie de lutte contre la sécheresse, et ses effets et de développement des pays sahé-liens. L'ensemble des programmes et projets devaient concourrir à l'autosuffisance alimentaire, objectif primordial que se sont assignés les pays membres du CILSS.

C'est ainsi que le Programme de Première Génération (PPG) a pris naissance dès 1977 du compadim de Ouagadougou qui regroupe une liste de 612 projets pour un montant de 3,06 milliards de dollars US (actualisation 4,18 milliards en 1980). Ce programme s'étalait de 1977 à 1982.

En ce qui concerne l'élevage, le sauvetage du bétail n'a été entrepris que plus tard, après les efforts déployés pour les actions d'urgence de sauvetage des populations touchées par la sécheresse et ses effets. Ce n'est qu'en 1976 que le secteur a bénéficié d'une attention particulière. En effet c'est au cours de la 1ère Conférence du Club du Sahel à Dakar, qu'il a été décidé de mettre un accent particulier sur le développement du secteur élevage reconnu comme l'une des principales ressources des pays du CILSS. Aussi l'Unité Elevage a-t-elle été créée au sein de la Direction des Projets et Programmes pour le suivi et la coordination des actions nationales et régionales dans le secteur.

1.2. Programme de Première Génération (P.P.G.)

Le Programme de Première Génération comportait 111 projets d'élevage, intéressant la production et la santé animale, la formation et la commercialisation. Nombreux parmi ces projets n'avaient pas été évalués, parce que certains n'étaient qu'au stade d'idées de projets et d'autres n'étaient pas finalisés.

Le montant global du financement à rechercher pour les projets évalués était estimé à 887,4 millions de dollars US 29% du montant global. En fin 1981, la situation de l'état d'avancement de ce programme était le suivant :

- 37 projets ont été totalement financés ;
- 22 projets partiellement financés et en exécution.

Ce qui se traduit par 33% de la totalité des projets (111) qui sont totalement financé, et 53% de projets donc en exécution.

Cependant, il faut noter que dans le secteur élevage, l'aide a été irrégulièrement répartie dans le temps et dans l'espace. Elle a été surtout marquée dans les années 1975 et 1978, mais reste toutefois faible : 3% de l'aide globale au Sahel.

1.3. Actions biennales (1982/1983) entreprises

1.3.1. Au terme de son Programme de Première Génération le CILSS a entrepris de réaliser des bilans-programmes sectoriels, pour l'élaboration d'un programme futur de développement des pays du Sahel. C'est dans ce cadre que les bilans-programmes ont été entrepris. L'analyse du secteur devrait permettre de mettre en évidence les difficultés, contraintes et goulots d'étranglement qui entravent l'intéressement du secteur par les bailleurs de fonds et améliorer le taux de financement.

Les bilans-programmes disponibles sont ceux de la Haute-Volta, du Mali, du Sénégal et du Cap-Vert. Il est attendu ceux de la Mauritanie, du Niger et de la Gambie au début de l'année 1984.

Les actions entreprises ont déjà conduit à reconnaître que le critère de rentabilité des projets, menait à des distorsions écologiques, montrant ainsi la nécessité de structures de mise en œuvre adéquates pour la réalisation du programme.

1.3.1.1. Les actions d'urgence en matière d'hydraulique pastorale engagées dans les différents financements OCI, FED, FAC, RFA, etc... n'apparaissent pas et restent confondues aux actions d'hydraulique villageoise.

1.3.1.2. Dans le domaine de la santé, les actions se sont poursuivies. Cependant le Sahel connaît une recrudescence de la peste bovine, créant une nouvelle situation explosive. Malgré les campagnes nationales d'urgence entreprises en 1980/1981, on note une évolution rapide des foyers vers une généralisation. Action inséparable à toute opération de productions animale conduira à l'établissement de programmes de développement adéquats pour leur mise en valeur.

C'est pourquoi le CILSS a appuyé les projets régionaux FAO sur la trypanotolérance et la tsé-tsé, qui ont été financés par l'Italie dans le cadre de son aide aux pays du CILSS.

1.3.1.3. En matière d'alimentation, la situation dans le Sahel reste dramatique. En effet, si l'état de la végétation est étroitement tributaire de la contrainte atmosphérique, celle-ci n'est pas la seule à jouer un rôle en la matière. La végétation est utilisée par l'homme et l'animal pour leurs activités ou leur nourriture et se trouve en conséquence détruite. Les programmes anarchiques d'hydraulique ont permis d'accroître la destruction du couvert végétal, entraînant l'apparition de surpâturage, accentué par l'augmentation des effectifs du cheptel. Cette situation ne changera pas tant que la seule source alimentaire du bétail dans le Sahel restera le pâturage naturel, puisque la reconstitution du couvert végétal est plus lente que sa destruction.

Il est donc évident que les pays du Sahel connaissent un déficit structurel en matière d'aliments de bétail, tant naturels (fourrages) que sous forme de résidus de récoltes et de sous-produits agricoles. C'est conscients de cette situation que les pays du CILSS ont souhaité des études pour une meilleure emprise de la sécurité de la production animale. Il s'agissait :

- étude en zone sahélienne des espèces fourragères locales en vue d'une amélioration des écosystèmes fourragers sahéliens ;
- évaluation du potentiel en sous-produits agro-industriels et opportunité de mettre en place au niveau national une structure de contrôle et d'utilisation.

Ces études n'ont jamais intéressé les sources de financement qui considèrent la première très coûteuse pour les résultats attendus. Quant à la seconde on pense qu'aucun pays ne sera en mesure de mettre en œuvre les recommandations qui en découlent (réf. études au Sénégal, au Mali...).

1.3.1.4. En matière de commercialisation, aucune action n'a été entreprise, car l'étude des contraintes au niveau des circuits de commercialisation du bétail et de la viande dans les pays sahéliens, et concurrence des viandes extra-africaines sur les marchés côtiers, n'a pas eu lieu, faute de financement. Il est cependant évident qu'aucune amélioration notable ne pourra intervenir dans l'intensification de l'élevage sans un prix rémunérateur au producteur.

1.3.2. Devant la réticence des bailleurs de fonds à s'intéresser à ce secteur clé de l'économie sahélienne et la nécessité de faire le point du Programme de Première Génération des actions ont été entreprises pour le bilan diagnostic du secteur dans les pays du CILSS.

L'investissement dans l'élevage, requiert une approche sereine dans les pays sahéliens où les systèmes d'élevage restent encore prédominés par l'élevage extensif. Cette évaluation du secteur aboutira à la formulation de projets qui tiendront compte de l'enseignement acquis.

C'est dans ce sens qu'une mission d'étude sur les éléments de programmation du secteur élevage dans les pays du CILSS a été conduite et à été chargée en même temps de faire l'état d'avancement des Projets de Première Génération (1982/1983). Le document finalisé fournit de renseignements précieux qui ont été pris en compte dans l'établissement des bilans-programmes.

1.3.3. Dans le cadre de ces activités, le Chef de l'Unité Elevage a participé à des missions, réunions et séminaires, le plus souvent organisés par des Organisations Internationales et Inter-africaines :

- 17^e réunion du CSIRTC/CSTR/OUA
- 2^e session ordinaire de la Commission sur la Trypanosomiase animale africaine
- séminaire sur le bilan de 5 années de recherches sur les systèmes de production animale en zone aride et semi aride du Mali (CIPEA)
- consultation d'experts sur la nécessité de la création de stocks alimentaires pour le bétail en cas de désastre (inondation, sécheresse, etc...) FAO
- 5^e conférence de la Commission Régionale de l'OIE pour l'Afrique
- mission au Tchad
- réunion du Comité du DESCON
- journées d'études consacrées à la recherche sur les systèmes de production en vue du développement de l'élevage sur les terrains de parcours de l'Afrique au Sud du Sahara (CIPEA)

- séminaire sur la conception des projets de développement de l'élevage (CIPEA/IDE)

- mission d'évaluation du projet "Amélioration de la production animale dans l'ORD du Sahel (Haute-Volta)

- mission de reformulation du projet de création d'une cellule de coordination de recherche du secteur élevage (INSAH)

- réunion d'experts sur la recherche et le développement de l'élevage en Afrique au Sud du Sahara (CEA).

Le CILSS a saisi l'occasion qui lui était offerte pour s'affirmer comme une Organisation Inter-africaine qui s'emploie à faire connaître l'importance du secteur élevage dans les économies des pays sahéliens.

1.4. Actions futures

Les actions futures seront dominées par la poursuite de l'élaboration des bilans-programmes du secteur, l'organisation des tables rondes au niveau national et la réunion de l'Equipe Elevage. Ces activités sont consignés dans le programme d'activités du Secrétariat Exécutif du CILSS (en annexe).

1.5. Conclusion

Le problème de développement de l'élevage dans les pays sahéliens deviennent préoccupants tant les difficultés et les contraintes sont nombreuses. L'objectif de l'autosuffisance alimentaire, exige à long terme un approvisionnement suffisant en aliments. Celui-ci réside dans un accroissement substantiel de la production basée sur l'aménagement du territoire, la gestion des ressources naturelles, l'amélioration floristique, etc...

Cependant, on note encore que la part réservée à l'élevage dans les différents budgets des Etats reste insuffisante. L'Etat ne joue pas suffisamment son rôle pour la promotion de développement de l'élevage. Il serait nécessaire que les pays sahéliens accordent désormais l'importance qui revient au secteur élevage dans les plans de développement socio-économiques.

II. PECHES

Depuis le départ en Juillet 1982 de l'expert pêches (financement de la France), le Chef de l'Unité Elevage a été chargé de suivre ce secteur. C'est dans ce cadre qu'il a participé à l'élaboration d'une requête pour le prise en charge d'une mission de bilan-programme du secteur de la pêche maritime dans les pays membres du CILSS (termes de référence). Cette requête adressée au Canada a connu une suite favorable et AGROVET a été chargé de l'exécution de ces bilans.

AGROVET a ensuite effectué une mission de bilan-diagnostic à laquelle, malheureusement aucun expert du CILSS n'a pu participer.

De plus, le temps passé dans chaque Etat visité (2 à 3 jours par pays) laisse au Secrétariat Exécutif quelques doutes quant à la validité des bilans ainsi réalisés. Il y aura donc lieu de revoir ce bilan en veillant cette fois à ce que les consultants retenus travaillent en meilleure coordination avec le Secrétariat Exécutif et acceptent de ce dernier un suivi plus serré.

DEPARTEMENT DE LA FORET
MINISTERE DES RENSEIGNEMENTS

1.3.4. ECOLOGIE - FORETS - ENVIRONNEMENT

Les activités de l'Unité (qui est chargée de la mise en oeuvre du plan de lutte contre la désertification) pendant la période considérée ont été de 3 ordres :

1. Planification, programmation, évaluation et appui aux Etats
2. Exécution de projets régionaux
3. Recherche de financement des projets retenus pour chacun des 6 programmes du plan de lutte.

1. - PLANIFICATION - PROGRAMMATION - EVALUATION ET APPUI AUX ETATS

L'Unité a eu à réaliser les bilans programmes de tous les pays hormis le Tchad. Pour le Sénégal, il s'est agit de l'élaboration d'un plan Directeur de développement du secteur. Après les bilans programmes, il a été organisé à Banjul une réunion régionale qui a regroupé : l'Equipe des Secrétariats du CILSS/CLub, les Directeurs nationaux des Forêts, les représentants du Plan, du Développement Rural et les partenaires de coopération bilatérale (USAID, Canada, RFA, Suisse) et multilatérale (UNSO, FAO, PNUD). Cette réunion a eu à apprécier les bilans programmes et à définir les actions devant être conduites après l'échéance du programme de Première Généraltion. Ainsi, il a été retenu :

1.1. AU NIVEAU NATIONAL : 4 types d'actions : 2 séminaires de formation, ensuite, l'organisation de tables rondes nationales autour des bilans programmes, puis, l'identification et la formulation de projets nouveaux et, enfin, l'élaboration de plans directeurs de développement du secteur.

1.1.1. Les émséminaires de formation (2 séminaires) ont été organisés : 1 à Bamako en Planification du Développement des ressources forestières et 1 à Niamey en Agroforesterie.

. Bamako (10 Août - 10 Mai 1983). Ce séminaire a permis d'étudier la planification forestière, les méthodes de gestion, la quantification de l'offre et de la demande, d'initier à la préparation des dossiers de projets et à l'évaluation des projets. Ce séminaire a enregistré la participation de 3 cadres supérieurs par pays.

. Niamey (15 Mai - 10 Juin 1983). Ce séminaire a eu pour objet de définir le concept d'agroforesterie, d'en dégager les domaines d'application et la stratégie d'intervention et enfin de concevoir une filière de formation adaptée à ce thème. L'acte final du séminaire est joint en annexe pour appréciation.

1.1.2. L'organisation des tables rondes nationales. Chaque pays devra être touché pour déterminer le calendrier et les modalités d'organisation. Ces tables rondes mettront en présence les responsables techniques, administratifs,

politiques et coutumiers pour apprécier la situation générale, définir les actions à entreprendre à tous les niveaux et arrêter une stratégie nationale. Les représentants sur place des bailleurs de fonds participeront à ces tables rondes.

1.1.3. A l'issue des tables rondes, les cellules nationales (composées de cadres formés au séminaire de Bamako) devront identifier les projets nouveaux en tenant compte des échéances de la planification nationale. Ensuite, il sera question d'élaborer des plans nationaux ou schéma directeur de développement du secteur.

1.2. AU NIVEAU REGIONAL

1.2.1. Dans la recherche de la levée des handicaps au développement du secteur, certaines études ont été entreprises en relation avec l'évolution de l'environnement :

a) Occupation de l'espace rural : 1ère phase

L'étude avait pour objet de définir les systèmes de production dans des zones déterminées avec analyse des interférences réciproques des activités entre les opérateurs du monde rural.

Il s'agissait de déterminer les habitudes traditionnelles, leur évolution et les facteurs du changement intervenus à la suite de l'aggravation des pressions. Une 2è phase sera entreprise ultérieurement.

b) Regénération et aménagement des formations forestières naturelles Sahéliennes :

Devant l'insuffisance et les coûts élevés des programmes de reboisement au Sahel, il était nécessaire d'exploiter les possibilités d'encourager la régénération des formations forestières naturelles dans le cadre général de l'aménagement du territoire et de la recherche de la satisfaction des besoins des populations en produits forestiers dont essentiellement les bois. Il s'agissait plus généralement lors de cette étude, de définir une politique en la matière intégrant la population rurale à la gestion de leurs espaces forestiers.

c) Coûts récurrents des projets forestiers

Les projets forestiers tels que conçus comme des actions à gros investissements génèrent des coûts qui une fois le financement extérieur arrêté, deviennent des charges pour les pays.

L'économie forestière reste globalement déficitaire dès lors qu'une forte capitalisation est à la base de la production. L'auto-financement du secteur forestier est insuffisant pour la reproduction du capital. Ainsi, les charges générées par les activités de reboisement augmentent avec le développement des superficies plantées.

Les débours par les budgets nationaux augmentent au delà des moyens des pays. Le problème est alors d'assurer l'exécution des opérations techniques et commerciales qui démarrent en fin d'installation des plants forestiers.

Le projet d'étude des coûts récurrents avait pour but de réfléchir sur les moyens de faire face à cette éventualité.

Des solutions proposées, dépendront les options d'investissements (envergure des programmes et équipements) et la politique forestière (actions d'états, communautaire et individuelle).

d) Aménagement de la faune au Sahel

Devant les résultats insuffisants de la mobilisation des fonds pour la protection et l'exploitation touristique de la faune sahélienne, l'équipe a entrepris les démarches nécessaires pour une consultation auprès des états et des agences ayant une compétence dans le domaine en vue de préciser les orientations, la politique et les objectifs à assigner à ce sous-secteur en vue de le rendre plus attrayant.

1.2.2. Il est aussi question de 5 types d'actions :

- Appui à la carte aux services nationaux
- Poursuite des actions de sensibilisation des pays et des partenaires, renforcement des coopérations bilatérales et multilatérales
- Organisation des rencontres ponctuelles de concertation
- Appréfondissement de certaines questions techniques et poursuite des réflexions pour améliorer les résultats des actions.
- Participation à des missions d'évaluation.

1.2.3. En matière de coopération :

Au niveau de l'Unité Ecologie-Forêts-Environnement, la coopération s'est sensiblement renforcée avec les différents partenaires internationaux, (bilatéraux et multilatéraux) ce qui a très sensiblement réduit la participation financière du CILSS aux activités de l'Unité.

Ces différents partenaires sont : la Suisse, la Hollande, la RFA, l'USAID, certaines agences du système des Nations Unies : la FAO, l'UNSO, le FISTD/FVDF, VITA.

La Suisse : La coopération Suisse a contribué largement au fonctionnement de l'équipe ces dernières années et semble favorable à un maintien et à un renforcement. Ces deux dernières années, outre la prise en charge de 2 experts, la Suisse a financé : les 3/5è des frais relatifs aux bilans- programmes, certaines études, et, a participé aux frais engendrés par le séminaire de formation en Planification et Développement forestier qui s'est tenu cette année à Bamako.

La Hollande : La contribution de la coopération hollandaise aux activités de l'équipe est relativement modeste ; cependant, elle a financé à plus de 90 % le séminaire le Bamako sur la planification et le développement forestier (titres de voyages, perdiem, location de salles etc...).

La RFA : l'Unité Ecologie-Forêts-Environnement coopère avec la République Fédérale d'Allemagne par l'intermédiaire du Programme Allemand pour le Sahel (PAS/C) conformément à l'accord du 4 Août 1980 relatif à l'appui de la RFA dans le cadre de la lutte contre la désertification.

Le PAS/C appuie l'équipe en matière de programmation, conduite d'opérations et études, et lui assure également du personnel d'appui notamment 1 Secrétaire.

Les récentes rencontres PAS/C et CILSS autorisent à croire que cette coopération va sensiblement s'améliorer.

L'USAID : La contribution de l'USAID est significative. Outre le co-rapporteur de l'équipe (Ecologie-Forêts-Environnement) qui est un fonctionnaire du gouvernement américain basé au Club du Sahel, l'USAID assure à l'équipe une expertise permanente avec 2 spécialistes en ordinateur et en technologie appropriée.

L'USAID d'autre part, contribue également au financement de séminaires, d'études, etc...

Enfin, c'est encore l'USAID qui a permis de doter l'équipe de 5 mini-ordinateurs répartis dans quelques pays membres du CILSS.

SYSTEMES DES NATIONS UNIES

- La FAO : La FAO est l'agence d'exécution (1 expert senior et 3 experts associés pour la Haute-Volta, le Mali, le Niger) du projet CILSS "Cultures Fourragères et Amélirantes" financé par la Suisse.

De plus, elle a mis à la disposition de l'équipe un expert forestier et l'a doté d'un support documentaire. En outre, chaque année une réunion avec son département Forêts est organisée.

- L'UNSO : Outre son appui aux projets nationaux, l'UNSO fait des efforts en direction de l'équipe. Elle a déjà financé ainsi la réunion régionale de l'équipe à BAnjul (18 - 22 Octobre 1982) et différents voyages d'études : Jojoba au Soudan, Gomme arabique au Sénégal, mission de recherche de financement aux Pays-Bas.

Le FISTD/FVDF : Ces deux institutions participent depuis deux ans au financement des activités du projet "Foyers Améliorés".

Le VITA : Le VITA participe exclusivement aux activités du projet "Foyers Améliorés" par la fourniture d'un expert.

2. - EXECUTION DE PROJETS REGIONAUX

2.1. Programme ordinateur

Ce programme connaît un début heureux d'exécution : 4 ordinateurs Apple II viennent d'être acquis pour le siège du CILSS, la Haute-Volta, le Mali et le Sénégal et un 5^e sera incessamment attribué au Niger.

Ce programme complète et renforce les autres éléments du programme de travail de l'Unité Ecologie-Forêts. Le modèle :

- . Applique les données tirées des recherches et actions du programme économie de bois (Foyers Améliorés) ;
- . Utilise des données et hypothèses contenues dans le bilan programme du secteur de chaque pays ;
- . Sert à analyser les données des autres secteurs et à apprécier l'impact des actions de développement sur l'environnement.
- . Est susceptible d'exploiter d'autres "Softwares" ou programmes informatisés pour une meilleure gestion de la demande en produits forestiers.

Des sessions de formation en informatique sont prévues pour les années à venir. Ce programme est financé par l'USAID.

2.2. Projet régional cultures fourragères et améliorantes (Haute-Volta, Mali, Niger).

Les objectifs du projet sont à court terme d'expérimenter, de multiplier et de vulgariser les cultures fourragères et améliorantes de façon à intégrer à long terme l'agriculture et l'élevage, à contribuer à la résolution du problème alimentaire des animaux.

Ce projet est rentré le 1er Août 1983 dans sa 3^e phase (financement Suisse et exécution FAO) qui devra prendre fin en 1985. Une réunion régionale annuelle (alternativement dans chacun des pays) regroupant les agents des 3 pays

permet d'apprécier la campagne écoulée et de retenir les programmes de la campagne à venir.

2.3. Projet régional Foyers Améliorés

Ce projet a progressé de façon satisfaisante. Après les actions de sensibilisation, mise en place des coordinations nationales, testing des prototypes, l'équipe régionale s'est attelée à l'échange d'expériences entre pays, la diffusion de l'information scientifique, la formation des cadres nationaux. La publication trimestrielle de la revue "Flamme" se fait régulièrement. Pour l'année à venir l'accent sera mis sur :

- Les enquêtes socio-é"conomiques relatives à la vulgarisation des foyers
- La recherche sur le pouvoir calorifique des essences locales et exotiques et les économies de bois réalisées par différents types de foyers.
- L'appui aux cellules nationales de coordination des actions foyers améliorés
- Les sessions de formation et séminaires sur l'évaluation scientifique des prototypes.
- La poursuite des expérimentations avec les laboratoires nationaux.

2.4. Le Programme Allemand pour le Sahel/CILSS (PAS/C)

C'est un programme d'appui du Gouvernement Allemand aux Pays du CILSS dans le cadre de la lutte contre la désertification. Il est opérationnel depuis 1981.

- Sa première phase qui vient de s'achever était centrée sur :
- L'appui à l'Unité Ecologie-Forêts (support humain et matériel aux actions)
- Analyse de la situation du Sahel : Sociologique, écologique, économique
- Renforcement et appréciation des projets allemands
- Conduite d'expérimentation ou projets pilotes sur une petite échelle en Haute-Volta des actions agro-écologistes.

La 2^e phase consistera essentiellement à :

- Assister les projets en cours dans le cadre de la lutte contre la désertification
- Identifier les projets nouveaux susceptibles d'intéresser le Gouvernement Allemand
- Appuyer l'Unité Ecologie-Forêts-Environnement du CILSS
- Etendre les expérimentations à d'autres pays du CILSS.

3. - RECHERCHE DE FINANCEMENT

Le bilan arrêté en 1982 concerne les projets du programme de première génération révisé en 1979 et 1980 a été présenté à la réunion régionale tenue à

Banjul en Octobre 1982. Il marque la fin du Programme de Première Génération (1977-1982).

3.1. Bilan des aides

3.1.1. Etat des financements par étape d'évolution du programme

ECHEANCIER	FINANCEMENT EXTERIEUR DEMANDE	FINANCEMENT ACQUIS	INTENTION
Octobre 1977 (réunion bailleurs Paris) 4 sous-programmes	146 millions \$ US	6-	55 millions \$ US (38 %)
Juin 1979 (réunion Equipe avec partenaires à Niamey programme révisé)	181 Millions \$ US	66,4 millions \$ US (37 %)	71 millions \$ US (39 %)
Juillet 1980 - Paris Octobre 1982 - Banjul	367 Millions \$ US	166 millions \$ US (44 %)	55 millions \$ US (15 %)

3.1.2. Financement acquis par pays (en milliers \$ US)

PAYS	TOTAL EXT. DEMANDE	EN %	ACQUIS	EN %	INTENTION	EN %
RAF	10 223	100	3 500	34	260	2,54
CAP VERT	20 971	100	14 560	69,42	10 460	49,87
GAMBIE	10 781	100	5 420	50,27	2 915	27,03
HAUTE VOLTA	60,847,4	100	40 306	66,24	9 220	15,15
MALI	71 846	100	33 115	46,09	3 008	4,18
MAURITANIE	78 535,5	100	13 297	16,93	7 320	9,32
NIGER	14 378	100	12 675	88,15	2 702	18,78
SENEGAL	90 028	100	43 400	48,20	19 620	21,79
TCHAD	9 510	100	-	-	-	-

Pour le Tchad, du fait de la guerre, il n'a pas été possible de faire la situation surtout que tous les projets ont été arrêtés et certaines réalisations détruites.

3.1.3. Par programme du Plan de lutte les résultats suivants ont été obtenus :

- Planification, Suivi, Monitoring 14 % du financement requis ont été obtenus
- Lutte contre la dégradation des sols et du biotope 29 % du financement requis ont été obtenus.
- Aménagements sylvo-pastoraux 47 % du financement requis ont été obtenus
- Production de bois et d'autres produits forestiers 61 % du financement requis ont été obtenus.

36.

- Problème énergétiques, économies (foyers améliorés) et substitution 3 % du financement requis ont été obtenus.
- Recherche, formation 31 % du financement requis ont été obtenus.

3.1.4. Evolution de l'aide extérieure au Secteur Ecologie-Forêts-Environnement-Sylvo-Pastoral

	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	TOTAL 75-82	CROISANCE TAUX
Total des engagements aux pays du CILSS	816953	1135789	1002204	1378308	1622648	1501699	1972823	-	-	14,9%
Part réservée aux projets du PPG de l'Ecologie Environnement	2898	5357	8916	18738	23369	45326	45509	16160	166273	62 %
En pourcentage de l'APF	0,4	0,5	0,9	1,4	1,3	1,4	1,6			

(en milliers de \$ US)

3.1.5. Financement par bailleurs de fonds

SOURCE DE FINANCEMENT	EN MILLIONS \$ US	EN %
IDA	33	19,88
USA	28	16,87
FRANCE	18	10,84
SUISSE	18	10,84
RFA	17	10,24
HOLLANDE	12	7,23
AUTRES PAYS ET ONG	19	11,45
SYSTEMES NATIONS UNIES (PNUD, FAO, UNSO)	21	12,65
TOTAL	166 273 \$ US	100 %

3.1.6 .. OPERATION "SAHEL VERT" : - FINANCEMENT : ACCT
 - EXECUTION : DEPARTEMENT JUENESSE

37.

P A Y S	EVALUATION EN FF DE 1977 A 1983	NOMBRE D'ha REALISES	DEMARRAGE	NOMBRE DE CHANTIERS	OBSERVATIONS
BENIN	1.440.000 (a) 800.000 (b)	163 Ha	1977	1	
CAMEROUN	2.260.000 (a) 2.105.000 (b)	460 Ha 293 Ha 80 Ha 500 Ha 128 Ha 304 Ha	1977 1979 1980 1981 1982 1982	5 4 -	Sahel Vert I Sahel Vert II
HAUTE VOLTA	2.505.000 (a) 2.018.405,19(b)	338 Ha	1975-78 1979-83	1 6	Opération ceinture verte Chantier de reboisement en zone sahélienne
MALI	2.525.000 (a) 2.181.335 (b)	36 Ha	1975 1976-83	2 -	Surtout des actions de sensibilisation d'aménagement hydraulique.
MAURITANIE	485.000 (a) 425.000 (b)		1982		Sensibilisation
NIGER	2.185.000 (a) 2.053.454,5 (b)	540 Ha	1976-78	24	
SENEGAL	2.492.000 (a) 2.364.940 (b)	617 Ha	1976-82	4	18 sites
TCHAD	2.042.000 (a)	562,5 Ha	1976-78	1	Pour des raisons politiques et techniques l'opération "Sahel Vert" au Tchad n'a pas été poursuivie depuis 1979.

(a) (b) : la différence entre a et b représente les frais encourus par les missions de réparation et d'évaluation.

~~CONFIDENTIAL~~ 100-22-8

~~Do not transmit~~

~~100-22-8~~

13.5 - RESSOURCES HUMAINES

8328

TACHES REALISEES DE JANVIER 1982 A OCTOBRE 1983

Les tâches réalisées par l'Unité des Ressources Humaines depuis le début de l'année 1982 peuvent être regroupées en 3 rubriques :

- études sur divers aspects du développement des ressources humaines,
- appui aux Etats pour la mise en oeuvre du Programme de Première Génération,
- bilans-programmes du secteur.

I. ETUDES

Du fait même du caractère partiel de la stratégie adoptée à Ottawa et révisée à Koweit, les lignes d'actions arrêtées en matière de développement des ressources humaines étaient restées trop générales pour être vraiment utiles à la planification du développement du secteur. Il importait donc de les spécifier à la lumière des contraintes propres à chaque pays et en tenant compte des progrès accomplis depuis 1977. Quatre thèmes paraissent devoir mériter l'attention ; il s'agit de la contribution de l'éducation de base à l'autosuffisance alimentaire, de la participation des populations dans les projets de culture irriguée, de l'intégration d'une composante formation dans les projets de production, du secteur non structuré dans les agglomérations secondaires. Les trois premiers thèmes ont fait chacun l'objet d'études nationales et d'un rapport de synthèse. Sur le 4^e thème, une étude nationale (Haute-Volta) a été entreprise qui visait surtout à répercer les difficultés d'ordre méthodologique susceptibles d'être rencontrées dans un travail de ce type. Ces thèmes avaient été choisis par le Comité Exécutif de l'Equipe des Ressources Humaines qui est une instance de concertation regroupant des représentants des sources de financement et des experts en Ressources Humaines du Secrétariat Exécutif et de l'Institut du Sahel. Vingt quatre experts nationaux et un bureau d'études sahélien ont été impliqués dans la conduite de ces différentes études.

II. APPUI AUX ETATS

En vertu d'une décision prise par les autorités supérieures du CILSS, le Programme de Première Génération a été constitué en unique plateforme d'action du CILSS jusqu'en 1982. Pour améliorer la cohérence de ce Programme et maximiser ses chances d'attirer des financements extérieurs, l'Unité des Ressources Humaines a aidé les Etats membres du CILSS qui le désiraient à reformuler certains projets et/ou à organiser des réunions nationales de concertation avec les bailleurs de fonds. Trois pays ont été concernés par ce type d'activités durant la période de référence. Ce sont : le Sénégal (reformulation du projet "groupements féminins de productrices en milieu rural" avec les cadres nationaux de l'ex Secrétariat d'Etat à la Promotion Humaine), le Cap-Vert (reformulation du projet d'étude sur "la contribution des femmes dans les petites et moyennes entreprises au Cap-Vert" sous l'égide de la Direction des Affaires Sociales), le Mali (réunion nationale de concertation avec la Communauté Internationale sur les projets Ressources Humaines).

Durant la même période, un projet nouveau d'Amélioration de la Gestion dans les Instituts de recherche (projet AGIR) a été formulé. Ce projet à caractère régional est opérationnel depuis Juillet 1983. L'appui aux Etats s'est manifesté également sous la forme d'un suivi du déroulement opérationnel des projets mis en oeuvre. Ces missions commencées en 1981 se sont poursuivies en 1982.

III. BILANS-PROGRAMMES

Avec l'échéance du Programme de Première Génération, il importait de faire le bilan des activités menées dans le secteur pendant les 5 années écoulées et de dégager de ces études les bases programmatiques d'actions futures. Tel était l'objectif des bilans-programmes nationaux conduits dans 7 des 8 pays membres du CILSS en 1983. Les études réalisées par 21 experts nationaux, à raison de 3 par pays ont reçu l'appui des experts de l'Unité des Ressources Humaines et du CEERH. Elles ont permis d'apprécier la pertinence des thèmes de programmation retenus en 1977, de cerner de façon plus fine le déroulement opérationnel du Programmes Ressources Humaines et de dégager des orientations pour la période 1983/1990.

Une synthèse vient d'être établie par l'Unité des Ressources Humaines. Elle sera envoyée aux Etats pour examen et amendements éventuels et, après adoption, elle servira de base aux travaux futurs dans le secteur.

L'on remarquera que les activités énumérés aux points 1 et 2 ont surtout concerné la formation, la participation et l'emploi et que la santé n'était pour ainsi dire pas concernée. Cela s'explique par le fait que le poste de Conseiller en Santé Publique est resté longtemps vacant. Cette lacune a été comblée avec la prise de fonction d'un nouveau Conseiller en Santé Publique en Septembre 1982. Cet expert fourni par l'OMS et affecté à l'Unité Ressources Humaines a pris part aux activités menées dans le cadre des bilans-programmes (point 3) s'occupant tout particulièrement du volet Santé.

PERSPECTIVES POUR LA PERIODE 1984/1985

Dans ce chapitre, il faut distinguer les activités dont le financement est acquis ou à un stade très avancé de négociation de celles qui seront fonction des décisions que prendront les responsables du CILSS après examen des propositions du Comité de Réflexion de Haut Niveau mis sur pied il y a près de deux ans.

1. Parmi les activités du premier type, l'on peut citer :

- le démarrage d'un programme de lutte contre les maladies diarrhéiques comportant des séminaires (régional et nationaux) et la mise en place d'unités de réhydratation par voie orale dans les pays du CILSS. Le fonctionnement de ces unités sera financé par l'USAID pour 2 ans et leur supervision assurée par le Conseiller en Santé Publique,

- les réunions nationales autour des conclusions des bilans-programmes. Il s'agira de dégager à l'issue de ces rencontres les bases d'une plate-forme conjointe au Secrétariat du CILSS, aux Etats membres de l'organisation et aux partenaires de la Communauté Internationale. Le financement de ces rencontres sera négocié avec la DDA (Berne) qui a financé les études nationales.

- les sessions du Comité Exécutif de l'Equipe Ressources Humaines. Tout en conservant son caractère informel de structure de concertation entre experts sahéliens et experts des agences de coopération, le CEERH devrait s'ouvrir désormais aux experts nationaux des pays si l'incidence financière d'un tel élargissement peut être couverte par une source de financement.

- une mission d'identification des besoins du Tchad. L'Unité des Ressources Humaines n'a pu, en raison des évènements survenus au Tchad, travailler avec les responsables tchadiens pendant les trois dernières années. L'USAID financera une mission Ressources Humaines dans ce pays dès que les conditions de travail seront réunies.

- la formulation de nouveaux projets ou programmes dans le cadre du prochain programme CILSS.

- l'édition et la diffusion des études menées sur divers aspects de la stratégie de développement des Ressources Humaines dans les pays du CILSS (voir point 1).

2. Le rapport de synthèse des bilans-programmes propose diverses innovations sur des points de méthode susceptibles d'apporter des améliorations sur le double plan de la cohérence stratégique du futur programme des ressources humaines et de l'intégration du secteur par rapport aux autres secteurs de la stratégie de lutte contre la sécheresse. Cette intégration sera avant tout une option politique qui ne peut être prise qu'au niveau de l'ensemble du CILSS. Si cette option est prise l'Unité pourrait, dans une hypothèse minimale, offrir aux pays et aux autres unités un appui en orientant sur les composantes ou les implications en matière de ressources humaines des programmes envisagés. Pour ce faire, elle s'appuierait essentiellement sur des études conduites sous sa responsabilité mais qui pourraient être négociées avec les Etats et/ou les autres unités. Dans une hypothèse plus forte, l'Unité Ressources Humaines pourrait offrir aux autres unités des prestations opérationnelles, comme par exemple l'appui à la conception ou à l'évaluation d'opérations de formation dans les projets de production. Cela supposerait alors que l'Unité Ressources Humaines dispose d'une équipe opérationnelle renforcée, capable d'intervenir éventuellement sur le terrain à la demande des autres unités. Les activités spécifiques qui seront entreprises dans ce cadre devront alors être discutées par le Comité Exécutif de l'Equipe Ressources Humaines mais aussi par les autres unité du Secrétariat Exécutif et de l'Institut du Sahel.

1.3.6. TRANSPORTS

R E P O R T

Deux domaines d'activités ont occupés le secteur Transports au cours de l'année écoulée. Il s'agissait du séminaire : la gestion sur l'entretien routier, et le suivi de l'étude de la technologie plus léger que l'air.

I - LE SEMINAIRE REGIONAL SUR LA GESTION DE L'ENTRETIEN ROUTIER -

Ce séminaire s'est tenu du 31 Janvier au 5 Février 1983 à OUAGADOUGOU. Il se voulait essentiellement un séminaire de concertation permettant la découverte à la lumière d'une approche systématique à la gestion et à l'aide de l'expérience et de l'expertise accumulés dans les différents pays du Sahel des moyens concrets d'actions pour une gestion plus efficace.

II - LA TECHNOLOGIE "PLUS LEGER QUE L'AIR" -

La première partie de cette étude a été faite et elle concerne l'étude de faisabilité sur le potentiel d'application de la technologie "plus léger que l'air" dans la région sahélienne. Le rapport sur cette première phase est à la traduction (elle a été faite par des consultants américains) et sera disponible très bientôt.

Futur programme de travail

Il s'agira pour 1984 de poursuivre un certain nombre d'activités notamment :

- le suivi du séminaire sur la gestion de l'entretien routier
- le suivi de l'étude sur le transport "plus léger que l'air"
- le suivi de la mise en oeuvre du plan de transport d'urgence de l'aide alimentaire
- le suivi du dossier de l'étude sur les charges récurrentes du secteur transports et infrastructures.

CHAMPS D'ACTION POUR L'ÉLABORATION DES PLANS DE DÉVELOPPEMENT
CONTRE LA POUPÉE, POUR LA PAIX ET LA PAIX.

- - - - -

13.7 - ECONOMIE ET PLANIFICATION

- - - - -

13.7.1. - LE PROGRAMME DE PREMIERE GENERATION

I - ETAT DE FINANCEMENT -

Le financement du programme de première génération a très peu évolué depuis 1981. Les dernières statistiques en date font ressortir un financement de 2Md 495 de dollars soit 60 % du financement global recherché (voir tableau 1). L'apport des 20 M de \$ de la Conférence Islamique et des 500 M de \$ de l'ITALIE en 1982 ont renforcé le financement du PPG.

II - PROBLEMES RENCONTRES DANS LE FINANCEMENT ET LE SUIVI DU PPG

2.1. Le financement

Depuis deux ans le financement du programme de première génération a subi un retard important dû à plusieurs facteurs qu'on peut énumérer comme suit :

- conjoncture internationale défavorable
- baisse d'intérêt de la Communauté Internationale pour le Sahel
- regain de la sécheresse dans d'autres régions du monde.

Pour les pays du sahel, on peut ajouter à ces facteurs énumérés :

- la faible capacité des Etats dans l'élaboration, le suivi et la gestion des projets de développement. En effet sur les 701 projets recensés pour le PPG seulement 390 ont reçu un financement. Les 311 autres sont encore sous-forme de fiches (voir tableau n° 2).

2.2. Le suivi

L'un des rôles essentiel du Secrétariat Exécutif du CILSS est la sensibilisation de la Communauté Internationale pour une mobilisation optimum des aides nécessaires au développement des pays du Sahel.

Dans cette tâche, les efforts conjugués avec ceux du Club du Sahel ont été déterminants pour la recherche du financement des projets de première génération (60 % du financement reçu).

Les Secrétariats du CILSS et du Club du Sahel se devaient donc d'informer périodiquement les Bailleurs de Fonds et les Etats Membres du CILSS sur l'évolution du financement du PPG afin que les uns et les autres puissent en suivre la progression.

Ce travail de suivi a été des plus difficile à faire :

2.2.1. Au niveau des Etats

Le manque de structure de suivi des projets n'a pas permis aux Ministères du Plan des Etats de faire une centralisation et une coordination efficace des projets de première génération. Souvent l'information entre les Etats et le Secrétariat Exécutif a fait défaut ; le Secrétariat Exécutif se déplaçant pour aller l'obtenir sur place.

2.2.2. Au niveau du Secrétariat Exécutif

Le handicap majeur du Secrétariat Exécutif du CILSS est son impossibilité de poursuivre au côté des Etats le suivi complet de l'octroi des dons et des financements des projets, car une fois qu'il y a engagement ferme de la part d'un Donateur pour un projet, ses actions s'arrêtent là et il est plus consulté que quand un problème survient.

2.2.3. Au niveau donateur

Les Bailleurs de Fonds ont chacun en ce qui le concerne des procédures de financement qui se différencient les unes des autres. Ceci constitue un handicap pour la mobilisation des fonds et le démarrage des projets s'en ressent. D'autre part les Bailleurs de Fonds préfèrent de plus en plus les financement bilatéraux ce qui rend leur suivi assez difficile, le CILSS n'étant pas toujours informé par les deux parties.

CONCLUSION -

Le programme de Première Génération a pris fin. Le Secrétariat Exécutif du CILSS vient d'en faire le bilan. Les conclusions ont été discutées à la réunion du Club du Sahel qui a eu lieu les 26 et 27 Octobre à BRUXELLES. Les projets non financés du PPG devraient pour certains être supprimés ou reformulés afin de les intégrer dans la nouvelle programmation 1982-1990 du CILSS et du CLUB du SAHEL.

CILSS - CLUB DU SAHEL

TABLEAU N° 1 : ENGAGEMENTS FERMES DE LA PART DES DONATEURS CORRESPONDANTS AUX PROJETS DE PREMIERE GENERATION (données partielles pour 1981 - Mise à jour au 12 Novembre 1981)

TABLE N° 1 : FIRM DONOR COMMITMENTS RELATIVE TO FIRST GENERATION PROJECTS
(with only partial data for 1981)

en milliers de \$ US
in thousands US \$

84

PAYS	CAP- VERT	GAMBIE	HAUTE- VOLTA	MALI	MAURI- TANIE	NIGER	SENEGAL	TCHAD	REGIO- NAL	TOTAL SECTEURS
Cultures pluviales Dryland farming	6,420	14,480	64,054	44,412	8,912	65,700	69,580	40,504	300	314,392
Cultures irriguées Irrigated agriculture	14,620	1,300	8,800	208,442	150,958	90,360	121,522	60,529	-	656,531
Hydraulique Villageoise et Pastorale / Village and Pastoral Hydraulics	10,710	6,210	22,245	40,026	9,512	22,229	30,552	3,608	37	145,368
Elevage / Livestock	2,950	2,206	42,047	44,631	30,350	55,945	19,379	23,838	7,733	229,079
Pêches / Fisheries	21,979	3,219	794	7,404	5,120	350	42,700	1,281	302	83,559
Protection des végétaux Crop protection	1,656	1,685	4,900	2,549	235	10,050	11,340	100	33,590	66,105
Ecologie - Forêt Ecology - For.	24,560	5,420	49,306	33,115	13,297	8,675	43,400	-	1,057	178,830
Commercialisation/Price marketing & storage	-	536	-	17,633	14,932	7,940	8,595	1,530	370	51,536
Transports et infra- structure/Transportation and infrastructure	402	41,489	96,792	122,301	139,281	32,950	48,473	40,297	1,849	523,834
Ressources Humaines Human Resources	6,988	7,017	75,189	36,152	17,675	34,259	45,372	19,636	4,062	246,350
TOTAL.....	90,285	83,562	364,127	556,665	390,272	328,758	440,913	191,323	49,300	2,495,205

TABLEAU N° 2

49.

ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME DE PREMIERE GENERATION

S E C T E U R S	PROJETS TO-	PROJETS PAR-	PROJETS A-	PROJETS A-	PROJETS NON	TOTAL	
	TALEMENT FI-	TELLEMENT FINANCES	YANT RECU DES ENGAGE- MENTS FERMES	L'ETUDE	YANT RECU UN INTERET		
	TYPE A	TYPE B	TYPE C	TYPE D	TYPE E	TYPE F	
Cultures pluviales	34	25	-	11	1	12	83
Cultures irriguées	29	18	-	19	10	18	91
Hydraulique	27	7	-	6	2	8	50
Elevage	37	22	-	10	8	34	111
Pêches	9	6	-	2	-	2	19
Protection des végét	7	6	-	1	1	2	17
Ecologie	3	21	-	6	28	92	190
Commercialisation	5	2	-	1	-	1	9
Transports	11	6	-	1	-	1	19
Ressources Humaines	50	25	-	5	9	23	112
TOTAL.....	252	138	-	62	53	196	701

13.7.2. - LES DEPENSES RECURRENTES DANS LES PAYS DU SAHELSUIVI DES RECOMMANDATIONS DU COLLOQUE DE OUAGADOUGOU(du 11 au 15 Janvier 1983)

Dans le cadre de la recherche d'une meilleure évaluation, programmation et couverture des dépenses récurrentes, le colloque de OUAGADOUGOU sur les dépenses récurrentes avait recommandé :

- la création d'un "Comité Restreint" CILSS/CLUB chargé de la poursuite de la réflexion dans ce domaine
- l'organisation d'ateliers nationaux dans chaque état
- la centralisation et la circulation par le CILSS des travaux et réflexions relatifs aux coûts récurrents
- le renforcement des cellules centrales d'évaluation et de suivi des projets
- le concours des sources de financement pour les actions recommandées.

I - ETAT D'AVANCEMENT

Suite au colloque de OUAGADOUGOU, les Secrétariats du CILSS/CLUB ont essentiellement contribué à apporter leur concours aux Etats pour l'organisation et la préparation d'ateliers nationaux. Cet appui a consisté à :

- élaborer un "projet de programme d'atelier national" dont les objectifs peuvent être définis comme suit :
 - examiner les problèmes qui se posent au fonctionnement et à l'entretien des projets ou programmes publics ;
 - évaluer l'incidence de ces projets et programmes sur le volume des charges récurrentes à la charge de l'état et de ses agences ;
 - étudier les possibilités d'améliorer le fonctionnement et

l'entretien des projets ainsi que les mesures possible à prendre aux niveaux micro-économiques et macro-économiques, en vue de garantir un financement plus adéquat des dépenses récurrentes.

- sensibiliser tous les cadres nationaux qui jouent un rôle déterminant dans la sélection ; l'élaboration, la gestion ou le suivi des projets à l'importance du problème des coûts récurrents ;
- organiser des concertations interministérielles afin de préciser les objectifs de l'atelier, la nature du travail à effectuer, les différentes implications au niveau des différents départements concernés ;
- sélectionner les secteurs et les opérations devant faire l'objet d'une étude approfondie ;
- identifier les cadres nationaux requis pour les études : ces cadres pouvant être appuyés par un ou deux consultants les cas échéant ;
- élaborer les termes de référence des différentes études micro- et macro-économiques et la requête de financement ;
- proposer un calendrier d'exécution des études ;
- assurer le suivi, la coordination et le contrôle des différents travaux.

On trouvera dans le compte-rendu de la réunion du Comité Restreint (annexe 13.7.2.a) l'état d'avancement de la préparation des ateliers nationaux par pays.

PERSPECTIVES A MOYEN TERME

Elles s'articulent autour de cinq (5) axes d'intervention que le Comité Restreint s'est fixé et qui sont :

- la poursuite de l'appui à l'organisation, la tenue et le suivi opérationnel des ateliers nationaux ;

- la préoccupation accrue des agences de coopération à la problématique des dépenses récurrentes ;
- l'amélioration de la collecte et de l'utilisation des données de base (quantitatives et qualitatives) sur les coûts récurrents à tous les niveaux ;
- la recherche de mesures concrètes de maîtrise des dépenses récurrentes au niveau sectoriel en liaison avec les nouvelles politiques sectorielles envisagées ;
- examen et études des liens entre les politiques macro-économiques et les dépenses récurrentes.

Le programme d'actions lié à ces axes d'intervention a également été défini lors de la 5ème réunion du Comité Restreint dont le compte-rendu est joint en annexe.

13.7.3. - REDYNAMISATION DES COMITES NATIONAUX DU CILSS (CONACILSS)
ET PERSPECTIVES D'AVENIR -

A la fin 1981, le problème du financement des CONACILSS était toujours non résolu. Une réunion entre le CILSS et les Bailleurs de Fonds fin 1981 a permis de débloquer la situation et d'obtenir un consensus. Deux donateurs (USAID et PAYS-BAS) donnaient leur accord pour financer modestement des projets d'actions nationales du CILSS dans les états membres, tout en soulignant le fait qu'ils ne s'engageaient pas ainsi à financer indéfiniment une structure étatique mais que la pérennité du financement serait lié à l'exécution d'actions dont il faudrait ensuite évaluer.

Un accord est intervenu pour que ces actions portent sur :

- la réalisation de réunions nationales de concertation sur la politique agricole, les stratégies alimentaires ou tout autre thème relevant du domaine spécifique du CILSS et jugé prioritaire par le Gouvernement
- la réalisation d'ateliers nationaux sur les coûts récurrents.

Sur ces bases, des projets ont été élaborés Etat par Etat et des financements ont pu être obtenus pour les CONACILSS de HAUTE-VOLTA, du NIGER, du MALI et du TCHAD. Le SENEGAL a obtenu un financement par ses propres moyens auprès du PNUD. Les dossiers du CAP-VERT, de la GAMBIE et de la MAURITANIE sont en cours d'Instruction.

Une fois ces moyens acquis, le Secrétariat Exécutif a estimé opportun de réaliser une première réunion des responsables nationaux des CONACILSS afin de faire le point du travail, examiner ensemble les difficultés rencontrées et bâtir la programmation des tâches à venir, condition d'obtention de nouveaux financements.

Cette réunion s'est tenue les 27, 28 et 29 Avril à OUAGADOUGOU.

Son premier mérite est d'avoir permis une première mise en commun au niveau de la région entre des équipes de responsables nationaux (équipes composées rappelons-le, d'un représentant du Ministère du Développement Rural ou de l'Agriculture et d'un représentant du Ministère du Plan).

Cette réunion a émis un certain nombre de recommandations, que l'on pourra consulter en annexe.

Parmi elles, citons le souhait de voir les Etats Membres donner plus de poids à leur CONACILSS dans le domaine de la lutte contre les effets de la sécheresse, relativisant ainsi les fonctions administratives de ces CONACILSS.

Citons encore le souhait que les CONACILSS deviennent le point local par lequel toute information entre le Secrétariat Exécutif du CILSS et les membres doit transiter.

Enfin, il a été souhaité et décidé que de telles réunions deviendront annuelles, qu'elles auront lieu après le Conseil des Ministres afin de programmer ensemble le suivi des décisions prises lors de ce Conseil.